



# *Lè z'Ecové et Lè Potai*

**Echos et potins**

**No 19 déc.11**

## **EDITORIAL**

Comme « promis » lors du dernier journal du mois de juillet, je reviens ce jour sur les 6 premiers mois de la législature 2011-2016.

Dans le monde politique il est souvent d'actualité de faire le point de la situation après 100 jours. A Rovray, c'est après 165 jours que ce premier bilan est fait. Ce n'est pas que nous voulions nous démarquer de ce qui se fait habituellement, mais c'est la cadence de parution du journal qui nous impose ce délai.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet nous avons eu 14 séances de municipalité. Mis à part les affaires courantes et la préparation de cinq préavis pour le Conseil Général du 31 octobre, notre début de législature a été marqué par les différentes séances d'assermentation auxquelles nous avons participé dans nos dicastères respectifs. Nous pouvons notamment citer l'ARRIBRU, l'ASIYE, l'ARAS, la LAJE, la STRID, l'Association Forestière. Ces diverses abréviations ne vous disent peut-être pas grand-chose, il s'agit en fait des associations créées pour le réseau d'eau, l'école, l'action sociale ou encore l'accueil de la petite enfance.

Le problème des sources d'eau d'Arrioules a également été abordé. Nous avons reçu le rapport complémentaire de M. Zwahlen, expert indépendant. Une nouvelle séance chez notre avocat, Me Haldy à Lausanne, a été agendée au 19 décembre. Les réquisitions de chaque partie pour la suite de la procédure doivent être déposées avant le 1<sup>er</sup> février 2012. Un résumé de la situation vous sera présenté lors de notre prochaine séance du Conseil Général dont la date reste encore à fixer.

Un autre litige est également ouvert actuellement mais celui-ci avec les services de l'aménagement du territoire (SDT) du canton de Vaud. Suite à la mise à l'enquête déposée par le propriétaire de la parcelle, M. Olivier Gudat, et aux diverses remarques formulées dans le dossier CAMAC, la Municipalité a pris la décision d'accorder le permis de construire. Suite à

cela le SDT a déposé un recours au tribunal administratif, recours qui a un effet suspensif sur la construction souhaitée.

Dans le cadre de mes 165 jours de Syndicature, j'ai eu l'occasion de participer à deux séances des syndicats du district du Jura-Nord Vaudois. La première s'est déroulée à Orges et avait pour but d'élire ou de réélire des personnes dans les divers comités ou associations. Une présentation de la nouvelle police cantonale nous a été faite avec son lot de surprises, notamment en ce qui concerne le coût de cette dernière.

La deuxième séance s'est déroulée à Yverdon pour une présentation de la nouvelle loi sur les écoles de musique (LEM). Une fois de plus, nous avons pu constater que le canton avait un rôle centralisateur en édictant de nouvelles lois et que les communes n'avaient plus que le droit d'ajouter une ligne supplémentaire au budget et surtout aux comptes. Il a été demandé de remonter le mécontentement des personnes présentes aux services de l'Etat et par la même occasion au chef du département concerné. La LEM est un début, et nous avons posé la question de savoir si cela allait s'arrêter aux écoles de musiques ou si de nouvelles lois allaient être mises en place pour le sport en général ou le théâtre. Question qui est restée, pour l'instant, sans réponse.

Comme vous pouvez le lire, la « vie municipale » n'est pas monotone. Elle est plutôt riche en expériences, elle nous amène à côtoyer d'autres personnes qui elles aussi ont des problèmes de commune, ce qui nous permet de les partager et d'essayer de trouver des solutions.

Au nom de la Municipalité de Rovray, je souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et surtout une excellente année 2012 à Vous lecteur de ce journal, ainsi qu'aux membres de votre famille.

Stéphane Raymondaz, Syndic

# Qualité de l'eau potable en 2011

## Provenance

*Arrissoules* : réseau ARRIBRU

*Rovray* : source communale

## Désinfection

*Arrissoules* : traitement partiel (chloration)

*Rovray* : pas de traitement

## Contrôles sanitaires

*Arrissoules et Rovray* : par le laboratoire cantonal vaudois

## Paramètres physiques et chimiques



<i>Arrissoules</i>		<i>Rovray</i>	
pH	7.8	pH	7.4
Conductivité à 20°C (uS/cm)	371	Conductivité à 20°C (uS/cm)	757
Turbidité (UT/F)	0.2	Turbidité (UT/F)	0.1
Dureté totale (°F)	20.7	Dureté totale (°F)	42.2
Dureté carbonatée (°F)	16.2	Dureté carbonatée (°F)	33.5
Calcium (mg Ca/l)	69	Calcium (mg Ca/l)	139
Magnésium (mg Mg/l)	8.5	Magnésium (mg Mg/l)	20.0
Sodium (mg Na/l)	6.9	Sodium (mg Na/l)	8.0
Potassium (mg K/l)	2.5	Potassium (mg K/l)	1.1
Hydrogénocarbonates (mg HCO <sub>3</sub> /l)	198	Hydrogénocarbonates (mg HCO <sub>3</sub> /l)	409
Sulfate (mg SO <sub>4</sub> /l)	28.0	Sulfate (mg SO <sub>4</sub> /l)	22.0
Nitrate (mg NO <sub>3</sub> /l) seuil tolérance 40 mg/l	1.6	Nitrate (mg NO <sub>3</sub> /l) seuil tolérance 40 mg/l	42.0
Chlorure (mg Cl/l)	12.6	Chlorure (mg Cl/l)	31.0
Fluorure (mg F/l)	0.08	Fluorure (mg F/l)	0.04
Bromure (mg Br/l)	< 0.1	Bromure (mg Br/l)	< 0.1
Oxydabilité	2.7	Oxydabilité	1.1
Carbone organique total (mg C/l)	1.3	Carbone organique total (mg C/l)	0.5
Ammoniaque (mg NH <sub>4</sub> /l)	0.005	Ammoniaque (mg NH <sub>4</sub> /l)	0.005
Nitrite (mg NO <sub>2</sub> /l)	0.000	Nitrite (mg NO <sub>2</sub> /l)	0.000
Orthophosphate (mg PO <sub>4</sub> /l)	0.010	Orthophosphate (mg PO <sub>4</sub> /l)	0.015

## Conclusions

L'eau distribuée à Arrissoules et Rovray était conforme aux normes en vigueur. Celle de Rovray présentant cependant une teneur en nitrates dépassant la norme, **elle est déconseillée pour la préparation des biberons pour nourrissons.**

Eau moyennement dure à Arrissoules et très dure à Rovray.

## Décisions du conseil général en 2011

Lors des 3 séances tenues en 2011 le conseil général a adopté les préavis suivants :

- Demande de crédit pour la réfection de la chaussée à Arrissoules
- Demande de crédit pour la réfection du four banal
- Adhésion à l'association intercommunale en matière de défense incendie
- Comptes et gestion de l'année 2010
- Avenant n°1 au règlement sur l'épuration et l'évacuation des eaux usées
- Adaptation des traitements des Autorités pour la législature 2011-2016
- Fixation du plafond d'endettement
- Autorisation d'engager des dépenses de fonctionnements exceptionnelles
- Octroi d'une autorisation générale de plaider
- Arrêté d'imposition 2012
- Budget 2012

## Tri des déchets



Vous trouverez, en annexe, les calendriers des déchetteries pour 2012.

### Petits rappels :

- Il est important de trier les déchets avant de les déposer dans les conteneurs, dans des sacs fermés.
- Ne doivent pas être jetés dans les lavabos et les WC, ni dans les collecteurs d'eaux de surface : les objets solides, les plastiques, les serviettes hygiéniques, les couches, les huiles, les médicaments, les produits chimiques, les produits de traitements,...

Pour toute question ou demande spéciale, veuillez vous adresser à l'un des responsables ou auprès de la Municipalité.



## La rubrique du député

Une initiative législative demandant au Conseil d'Etat Vaudois d'intervenir auprès de l'assemblée fédérale afin d'obtenir un accès à la formation professionnelle pour les jeunes sans statut légal a été déposée par le POP.

Après l'acceptation de cette initiative par le Grand Conseil avec une courte majorité (gauche verte et adc), le Conseil d'Etat a émis un préavis négatif sur le sujet.

Il s'agit d'un objet de compétence fédérale qui a déjà donné lieu à diverses interventions à Berne.

La loi actuelle est conforme avec la convention relative aux droits de l'enfant. Le canton applique une politique ferme de lutte contre le travail au noir. Le fait d'autoriser des personnes sans papier à travailler irait à l'encontre des efforts investis dans cette lutte. Il ne sert à rien de créer de la concurrence entre les personnes autorisées à séjourner sur le territoire suisse et celles qui ne le sont pas. Le fait qu'un membre de la famille suive une formation posera problème lorsqu'il s'agira d'organiser le retour de la famille. Beaucoup de jeunes suisses et étrangers légalement établis ont de la peine à trouver une place d'apprentissage, il nous apparaît inadmissible que des personnes illégales occupent des places nécessaires à la formation de nos jeunes légalement ici, chaque année environ 1600 jeunes ne trouvent pas de place d'apprentissage et se retrouvent dans des mesures de transition financées et mises en œuvre par les pouvoirs publics. Le canton s'engage depuis des années à lutter contre ce fléau que constitue le travail au noir. Il serait regrettable que des signaux exactement contraires soient aujourd'hui diffusés dans le canton.

En conclusion, l'assemblée fédérale est déjà saisie de cette question, il est inutile de transmettre cette initiative à Berne.

Je souhaite à toute la population de bonnes fêtes de fin d'année.

José Durussel



Bienvenue aux nouveaux habitants domiciliés dans nos villages :

**A Arrissoules:** --

**A Rovray:** Gloor David; Touzet Thomas

**Naissance:** Richard Alice le 20.11.2011, fille de Sophie et Mathieu

Départ :

**D'Arrissoules :** --

**De Rovray :** Brülhart-Gremaud Florence et Jonas

## Administration communale

Le bureau communal sera fermé les lundis 26.12.11 et 02.01.12.

Tél : 024/430.20.13 ; Fax : 024/430.20.78 ; Courriel : commune@rovray.ch

Recensement des chiens au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Merci d'annoncer les mutations au greffe municipal d'ici le 31.01.2012.

### Offre d'emploi

Suite à la démission de la titulaire, nous mettons au concours le nettoyage des fontaines d'Arrissoules et leurs alentours ainsi que la tonte du gazon au cimetière et sur la place du village d'Arrissoules. Entrée en fonction printemps 2012. Rémunération : fontaines forfait annuel de Fr. 500.-, gazon à l'heure de commune (Fr. 25.-). La tondeuse est mise à disposition par la commune. Toute personne intéressée peut prendre contact avec la Municipalité.



## FETE DE NOEL A ROVRAY

« Le Souffle de Noël » tel est le titre de la saynète que les enfants de Rovray joueront pour vous dans le cadre de la célébration de Noël qui aura lieu le

**Vendredi 23 décembre à 20h à l'Eglise de Rovray**



Seigneur, donne du souffle, ton souffle,  
Pour ne pas nous essouffler en cours de route  
Pour nous aider à avancer vers demain

Seigneur, donne-nous du souffle, ton souffle  
Pour que nous puissions faire face à ce que la vie et les autres attendent de nous

Seigneur, donne du souffle, ton souffle,  
Pour espérer, comme si la vie commençait ce matin même, ce matin de Noël

Seigneur, donne du souffle, ton souffle,  
Ton Esprit qui souffle où il veut  
Souffle de la prière qui va de toi vers nous, et de nous vers toi.